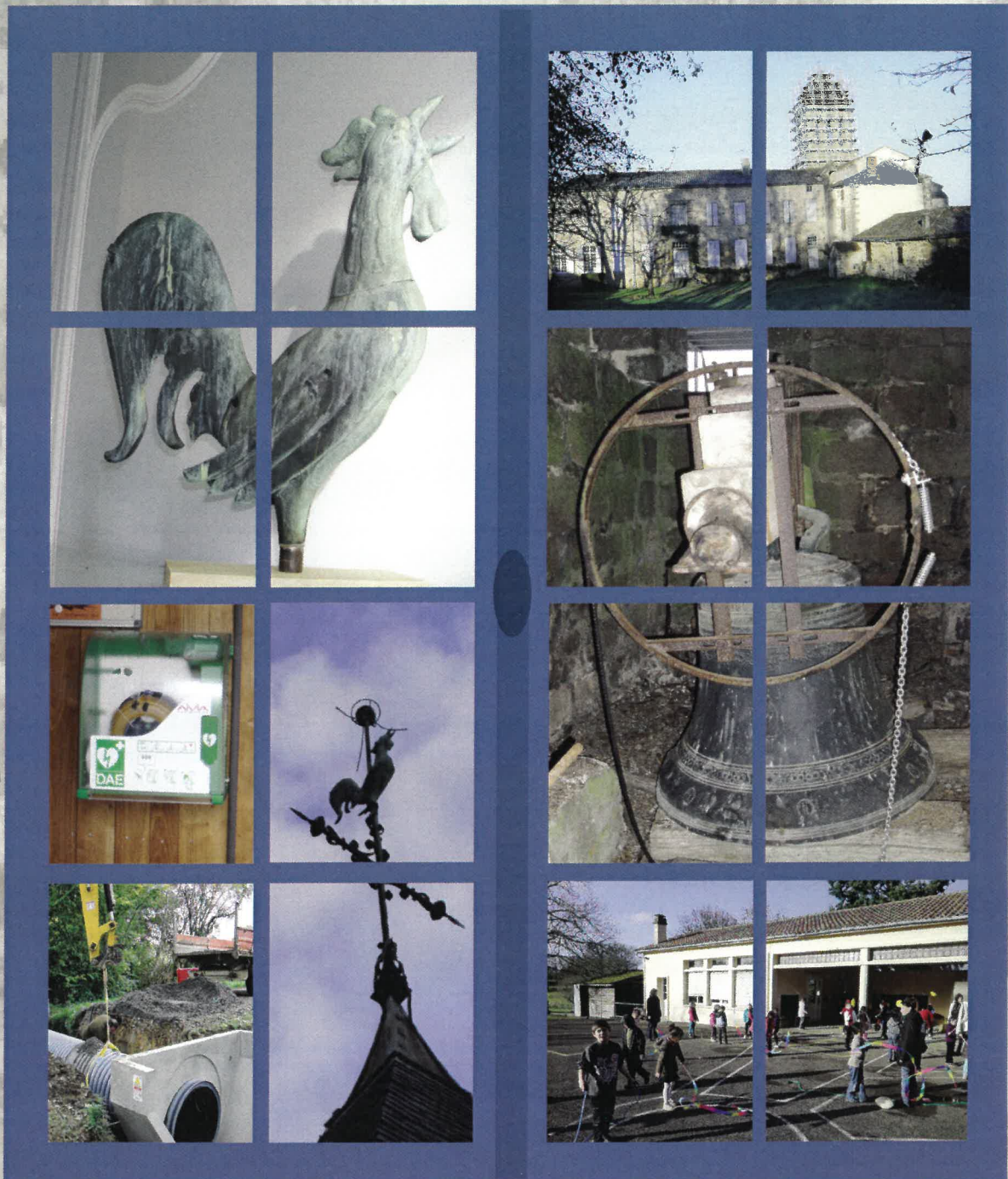


LESTERPS

Au fil du temps



2013

Bulletin Municipal n° 17



LE MOT DU MAIRE

Chers habitants de LESTERPS,

Au début de cette nouvelle année, le Conseil Municipal et moi-même venons vous adresser nos meilleurs vœux pour 2014, vœux de bonheur, de santé et de réussite ainsi qu'à tous ceux qui vous sont proches, qu'elle vous offre de nombreuses satisfactions personnelles et professionnelles.

Dans ce dix-septième bulletin « Au fil du temps » vous découvrirez ce qui a été réalisé dans notre commune en 2013. Il y a eu deux chantiers non prévus : l'écroulement du mur de la maison du patrimoine et l'effondrement du ponceau de la route de Beaurieux. En matière de voirie, la réfection de la route de la Fagne et des vallades a été faite dans le cadre du FDAC. Les travaux de l'église ont enfin repris et devraient se terminer ce premier trimestre 2014. Des plaques de bourg retraçant notre histoire ont été posées en partenariat avec le Communauté de Communes du Confolentais. La réouverture d'une deuxième classe dans notre école a nécessité l'achat de matériel. Toutes ces réalisations sont retracées plus en détails dans ces pages.

Au travers de ces quelques lignes, j'adresse également tous mes vœux au nom du conseil municipal aux agents de la commune, à tous les bénévoles qui consacrent leurs temps et leur énergie pour le fonctionnement des associations communales ainsi qu'à tous les commerçants, artisans et entreprises de la commune.

Le Maire

Robert TISSEUIL

SOMMAIRE

| | |
|-------------------------|---|
| Page 2 | Mot du Maire |
| Page 3 | Etat-Civil |
| Page 4 | Budget Primitif |
| Page 5 | La vie à l'école Le personnel communal |
| Page 6 | Réalisations 2013 |
| Page 7 | Projets 2014 |
| Page 8-9 | La famille Miozzo |
| Page 10 | Les cloches et le coq |
| Page 11 à Page 15 | } La vie des associations |
| Page 16-17 | |
| Page 18 | Installation d'un défibrillateur |
| Page 19 | Informations utiles |
| Page 20 | La page des annonceurs |

Dépôt légal n° 04-16-774

Textes et mise en page : Mairie de LESTERPS – Photos : Mairie de Lesterps et GRANDJEAN Annie

Tel : 05 45 71 02 92 – Fax : 05 45 71 04 08 – Email : mairie.lesterps@wanadoo.fr

Imprimerie : EDIGRAPHIC – 16500 SAINT-MAURICE-DES-LIONS

ETAT-CIVIL 2013

DECES

| Date | Personne | Age |
|------------|---------------------|-----|
| 19 février | DANGLADE Raymond | 82 |
| 4 mars | LAVERGNE René, Jean | 85 |

INHUMATIONS

| Date | Personne | Age |
|------------|-----------------------|-----|
| 22 février | PITTAO Rosa | 87 |
| 13 avril | AUTEF Jean, Camille | 85 |
| 3 juillet | COTTIER Michel, Roger | 65 |
| 22 octobre | GOULMOT Robert | 77 |

NAISSANCES

| Date | Personne |
|--------|--------------------------|
| 3 mars | DUMAS-DELAGE Axel, Lucas |

MARIAGES

| Date | Epoux et épouse |
|------------|--|
| 26 octobre | MICHAUD Martial, André et SEINE Hélène |

NOCES D'OR

Le 25 octobre, Daniel MASSET et Claudine MASSET née PETIT ont renouvelé leurs vœux à l'occasion de leurs 50 ans de mariage.

Passionné de danse, le couple s'est rencontré sur les pistes des bals populaires du Pas de Calais. Lorsque l'heure de la retraite a sonné, Daniel retraité du bâtiment et Claudine ancienne nourrice sont venus s'installer à Lesterps en 1997. Vendredi soir, leurs six enfants et quinze petits-enfants ont assisté à la cérémonie au cours de laquelle Robert Tisseuil a donné lecture de l'acte de mariage initial, montrant ainsi les avancées faites au code civil.

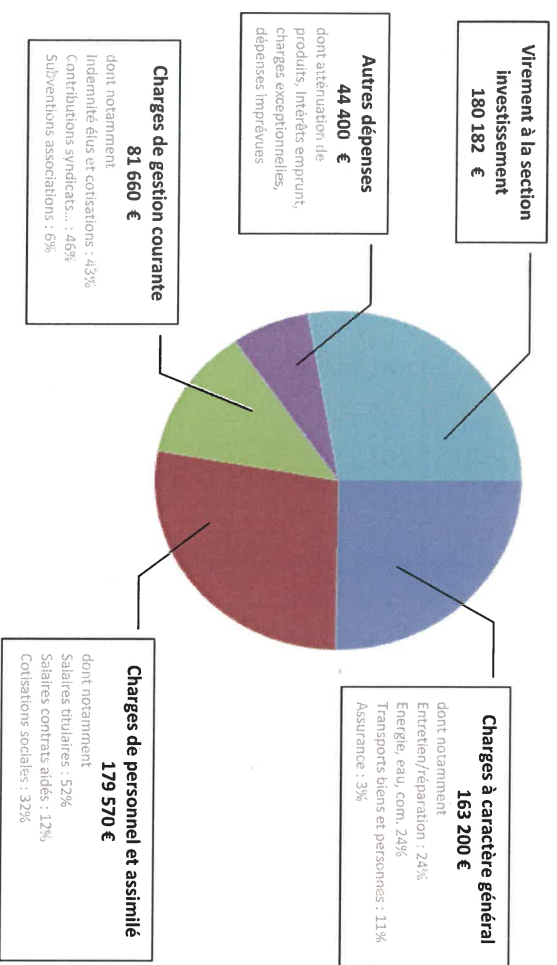


Populations légales au 01/01/2014 :

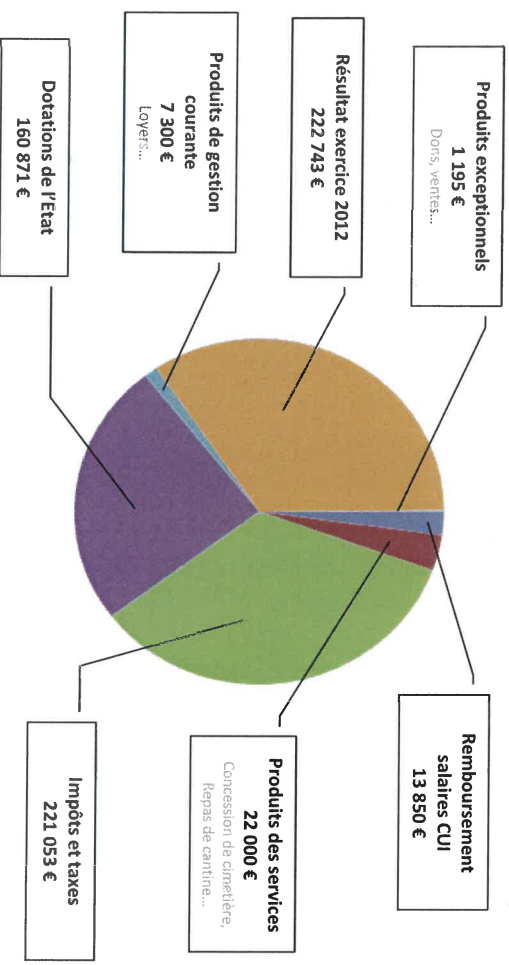
Population municipale : 486 – Population comptée à part : 16 – Population totale : 502

BUDGET FONCTIONNEMENT

DEPENSES

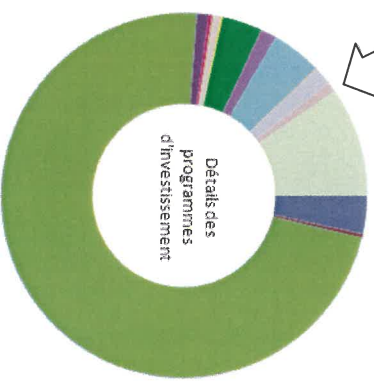
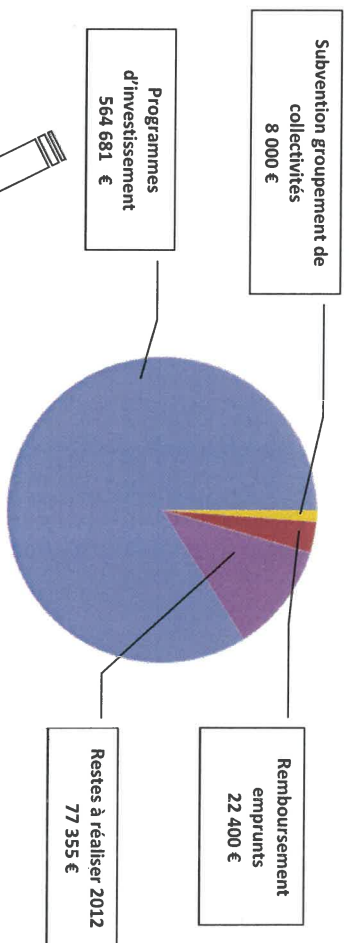


RECETTES



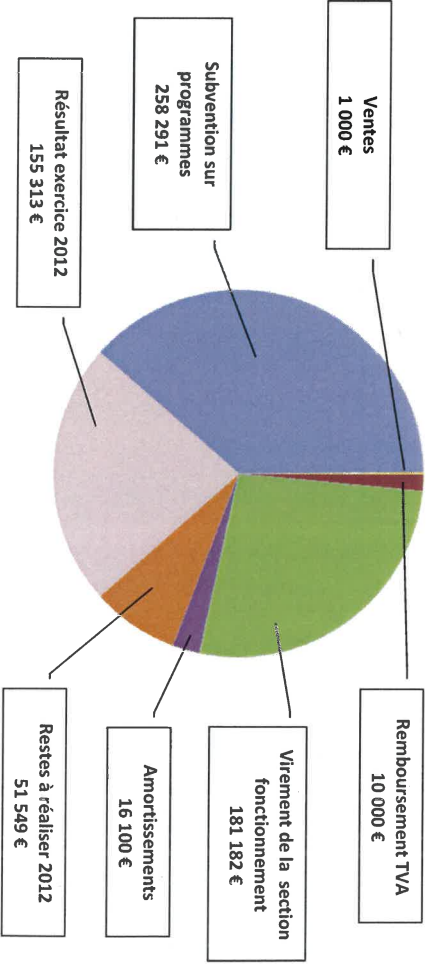
BUDGET INVESTISSEMENT

DEPENSES



- Voiture
- Matériel bureau et informatique
- Travaux de l'église
- Voies nouvelles et réseaux
- Aménagement logements communaux
- Équipement Salle des fêtes
- Maison du patrimoine
- Travaux petit patrimoine
- Dénomination / numérotation des rues
- Matériel services techniques
- Plan local d'urbanisme
- PAYERS Accessibilité
- Bâtements communaux
- Cimetière
- Réhabilitation petite salle

RECETTES



LA VIE A L'ECOLE

OUVERTURE D'UNE SECONDE CLASSE A LESTERPS



A la rentrée 2013, la commune de Lesterps a ouvert une deuxième classe. Elle compte aujourd'hui 42 enfants dont 17 CP et 25 CE1/CE2.

L'intégration de l'école d'Esse dans le RPI BOREALL, qui regroupent les écoles de Brillac, Oradour-Fanais, Esse, Abzac, Lessac et Lesterps, a permis aux enseignants et aux maires de réorganiser la carte scolaire. Ainsi l'école d'Abzac s'est vue fermer une classe pour la transplanter à Lesterps. L'enseignante, Mlle Jatiault qui était déjà en poste à Abzac, est maintenant à Lesterps. M. Guibet, directeur de l'école, est toujours en poste.

Le Noël des élèves de L'école de Lesterps

Le jeudi 19 décembre, nous avons mangé le repas de Noël à la cantine. La maîtresse, le maître, Stéphanie et Bernadette ont mangé avec nous, il y avait aussi les cantonniers et tous les gens de la mairie.

C'est Jeanine qui nous a préparé le repas, c'était très bon.

A la fin du repas, pour remercier tout le monde, nous avons chanté nos chants de Noël, ils ont applaudi.

Après on est descendu dans la cour de l'école, et le Père Noël était passé et avait laissé plein de cadeaux pour nous ! On s'est mis en rond pour les ouvrir, on a eu des cordes à sauter, des balles et des massues pour jongler, et même des beaux rubans multicolores.

Après on a bien joué avec tout ce qu'il avait emporté, on y arrivait presque, mais il faudra qu'on s'entraîne si on veut faire un beau spectacle à la fin de l'année.

Le lendemain, on est retourné à la cantine pour boire un chocolat chaud, et il y avait le Père Noël. Il nous a donné à tous une poche avec des crottes en chocolat, des bonbons, une clémentine et une brioche dedans, on lui a dit merci et il est reparti dans la voiture du maire.



LE PERSONNEL COMMUNAL

Jean-Pierre THALIE a été recruté le 11 février 2013 en Contrat Unique d'Insertion pour 10 mois. Depuis il a été renouvelé pour 12 mois supplémentaires.

Son contrat est de 22h il est subventionné à hauteur de 80 %. Jean-Pierre a été engagé pour effectuer les tâches suivantes : bricolage, remise en état, petite maçonnerie, entretien de la voirie, des parcs et jardins.

REALISATIONS 2013

TRAVAUX DE VOIES ET RESEAUX

Programme FDAC : La voie communale menant à La fagne et une portion de la VC n°3 dite des Vallades ont été refaites dans le cadre du programme FDAC en collaboration avec la Communauté de Communes du Confolentais. Le coût des travaux s'élève à 25 561.00 €, financé de la manière suivante : 35 % du HT pris en charge par le Conseil Général et le reste divisé à part égale entre la Communauté de Communes du Confolentais et la commune.

Effondrement d'un ponceau : Le 4 novembre, le ponceau situé sur la route des vallades entre La Joue et Beaurieux s'est effondré. Il a fallu remplacer la buse au plus vite afin de rétablir la circulation. L'entreprise LABBE TP a été choisie en urgence pour réaliser ces travaux avec le concours des employés communaux pour un montant de 4599.82 €.



TRAVAUX OU ACQUISITION DE BIENS COMMUNAUX



Eglise : Suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise RBL et après plus d'un an et demi, les documents nécessaires à la clôture du marché ont enfin été signés par Me VILLA, mandataire provisoire en charge du dossier. Les dernières factures ont donc pu être réglées et un nouveau marché a pu être lancé pour remplacer cette entreprise. L'entreprise Les compagnons de St Jacques de Barbezieux a été choisie pour le lot n°1-Echafaudage, maçonnerie et pierre de taille et la société Toiture PAURION a été choisie pour le Lot n°3-Couverture. Les travaux ont redémarrés en septembre.

Dans le cadre d'un marché propre puisque non prévu dans le marché initial et dans la mesure où la première entreprise choisie avait été mise en liquidation judiciaire avant de commencer les travaux, la couverture de l'abside de l'église a été réalisée par le groupement d'entreprises Ets DUMASDELAGE (Lesterps)/Ateliers VIGNAUD (Esse) pour un montant de 39 588.51 €.

Le 14 novembre dernier, la commune a reçu un courrier du Tribunal Administratif de POITIERS l'informant de la requête présentée par Me HIROU – Liquidateur de la société RBL. La commune s'est dotée des services d'un avocat pour défendre ses intérêts. Le mémoire demandé a été fourni et la procédure est en cours.

Matériel communal: La commune a acquis une débroussailleuse chez LARRIGNON Motoculture pour un montant de 584.59 € et a également remplacé le broyeur ; acheté chez les établissements GODINEAU pour la somme de 8013.20 €.

Maison du patrimoine : Suite au dédoublement et à l'effondrement d'une partie de la façade donnant dans la venelle. L'entreprise Dumasdelage a été choisie pour réparer ce mur qui devenait dangereux pour la somme de 2966.08 €.

Grande salle : Suite à l'arrivée en plus grand nombre d'enfants, des chaises supplémentaires ont été achetées pour la cantine pour une valeur de 474.57 €.

Du matériel a également été commandé pour compléter la vaisselle mise à disposition pour les personnes qui louent la salle des fêtes et pour la vaisselle et les ustensiles pour la cantine pour un montant de 861.91€.



Archives : Des étagères ont été achetées pour un montant de 592.02 € afin de stocker les archives dans de bonnes conditions dans une des pièces du presbytère. Un rapport positif a été reçu suite au contrôle fait sur la gestion des documents par le service départemental des archives. D'autre part, M. BRIONNAUD Daniel et Mme DESNOEL Marguerite ont entrepris de classer une certaine quantité de documents rangés dans les placards au cours des années selon le Cadre de classement des archives communales fourni par le service des archives.

Ecoles : Suite à l'intégration de l'école d'Esse au sein du RPI BOREALL, une redistribution des classes a été faite afin que les enfants fassent le moins de trajet possible en bus. De ce fait, une deuxième classe a été rouverte à Lesterps.

Afin d'accueillir dans de bonne condition la nouvelle maitresse Manuela JATIAULT et ses petits élèves, une remise en état de la deuxième classe a été faite : peinture, rajout de prises électriques, achat d'un tableau et de fauteuils et pose de bancs sous le préau pour la somme totale de 2034.97 €.

PROJETS ENGAGES POUR 2014

TRAVAUX DE VOIES ET RESEAUX

Chemins de randonnée : Des devis ont été demandés pour des travaux de débroussaillage afin de rouvrir le chemin allant des lagunes au village de la Courtaudie.

Signalétique : Le projet de signalétique des services, commerçants et artisans de la commune est quasiment terminé. Un appel d'offre devrait être lancé début 2014.

Petit patrimoine : Les travaux sélectionnés à savoir la fontaine des Boiges et le lavoir des Boucheries débuteront dans le premier trimestre 2014.

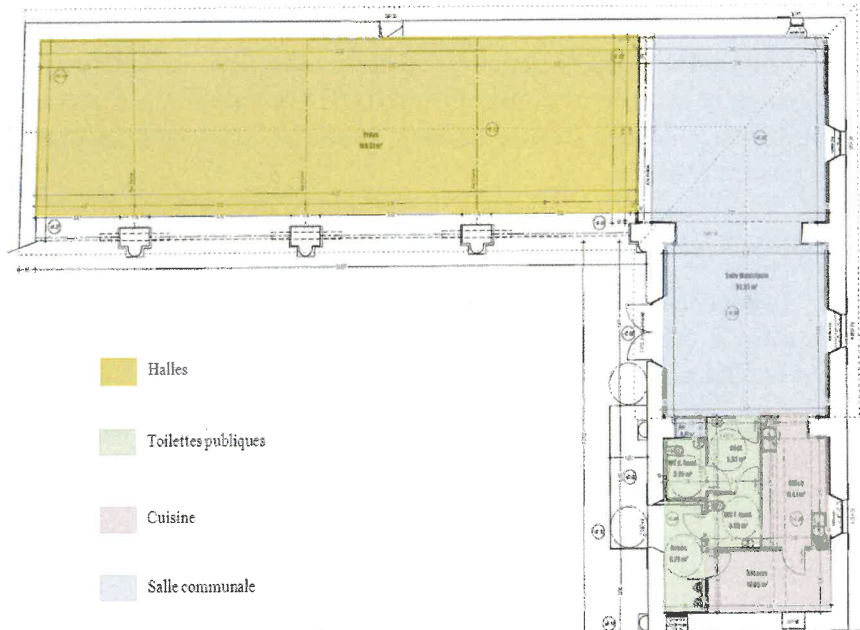
TRAVAUX SUR LES BATIMENTS OU TERRAINS COMMUNAUX

Occupation des sols : Afin d'attirer de nouveaux lesterrois, le conseil municipal envisage à moyen terme de réaliser un nouveau lotissement. Pour cela et pour diverses autres raisons, le conseil municipal s'est renseigné pour réaliser un Plan Local d'Urbanisme. La procédure se déroule sur environ 3 ans.

Petite salle des fêtes : Le projet de rénovation de la salle des fêtes est terminé et le permis a été déposé fin janvier 2014. Il est défini selon le plan ci-contre.

Une grande baie s'ouvrira entre la salle et les halles.

Des toilettes accessibles de l'extérieur comme de l'intérieur selon l'utilisation de la salle et une cuisine aux normes, saine et fonctionnelle seront déplacées sous les appartements pour améliorer l'insonorisation des deux logements.



TOURISME

La commune poursuit ses activités culturelles et touristiques dans le but d'accroître son attractivité auprès des populations locales et des visiteurs. Ce développement permettra de faire connaître notre commune et apportera nous l'espérons de l'activité supplémentaire à nos commerces et aux manifestations de nos associations.

Livret-jeu : L'année 2014 verra l'édition d'un livret-jeu conçu en collaboration et réalisé par la Communauté de Communes du Confolentais. Tout comme pour d'autres communes ou sites du territoire, l'héroïne Zaza Luma fera découvrir de manière ludique les particularités de notre commune aux enfants et par la même occasion à leurs parents. Le livret sera prêt pour la saison estivale 2014.

Nuits romanes : Notre commune a postulé pour accueillir les Nuits Romanes. Le dossier de candidature a été déposé par la Communauté de Communes du Confolentais dans le cadre du label Pays d'Art et d'Histoire. Une réponse est entendue pour la fin du mois de janvier.

Prélude festival : Notre commune a également postulé pour accueillir une des trois soirées du Prélude au Festival de Confolens le 11 août 2014. L'organisation se fera en partenariat avec le comité des fêtes de Lesterps qui conservera la moitié des recettes des entrées et l'intégralité des recettes de la buvette.



10 JUIN 1944 – LE FEU SUR LES ANGES

*ou comment notre commune à apporter son concours à la réalisation
d'un documentaire en lien avec le massacre d'Oradour-sur-Glane*

Début 2013, Mauro Vittorio QUATTRINA, réalisateur italien de documentaires historiques, contacte notre secrétariat pour avoir des informations sur une famille MIOZZO qui aurait vécu à Lesterps et dont une des filles, Angéline, y serait née. La maman et plusieurs enfants auraient fait partie des 642 victimes du massacre d'Oradour-sur-Glane le 10 juin 1944.

Mauro V.o QUATTRINA et son épouse Grazia PACELLA souhaitaient également porter le 10 juin 2013 une gerbe sur leur tombe de la part de la commune d'origine de la famille : San Giorgio Delle Pertiche de la province de Vénétie.

Il est vrai que nous avons remarqué dans les registres d'état-civil plusieurs mentions « Mort pour la France » en marge d'actes de naissance des années 1932 à 1935. Chose qui n'est pas ordinaire à cette période. De plus ces actes concernaient une seule et même famille : la famille MIOZZO.

Marie VIGNAUD, secrétaire de mairie, entame alors les recherches poussées, dans les propres archives de la commune, dans les recensements en ligne sur le site des Archives Départementales de la Charente, auprès de Lesterrois les ayant éventuellement connus et d'autres communes voisines (Exideuil, St-Junien).

Le réalisateur et son épouse font quand à eux les recherches en Italie.

En septembre, grâce aux réseaux sociaux, Anne-Marie TROUTAUD, petite fille de Lucia et Giuseppe MIOZZO, rejoint le projet et apporte les informations en sa possession.

Marguerite DESNOEL s'investit à son tour et contacte plusieurs autres personnes qui auraient pu connaître la famille et Annie GRANDJEAN enquête à l'hôpital Labajouderie de Confolens où sont nés en septembre 1938 des triplés. Mais à l'époque, les sages-femmes étaient des petites sœurs et aucune archive n'a pu être trouvée.

L'HISTOIRE DE LA FAMILLE MIOZZO

Toutes ses recherches ont permis de retracer au plus près la vie de cette famille au destin tragique dont l'histoire a été brillamment relatée dans l'article d'Annie GRANDJEAN, correspondante de presse, paru dans la Charente Libre le 08 novembre :

En 1927, Lucia 23 ans et Giuseppe Miozzo 24 ans, arrivent à Lesterps avec trois enfants, nés en Italie: Orfélia 5 ans, Bruno 2 ans et Antonio seulement quelques jours.

Le couple de métayers travaille de ferme en ferme: à Beaupuy, puis à La Coufoulaude avant de repartir à La Chétardie à Exideuil et de revenir aux Granges de Lesterps. Giuseppe Miozzo a la bougeotte. La famille ira s'installer à Saint-Junien puis aux Brandes à Oradour-sur-Glane, loin d'imager le drame qui allait se nouer. Le couple Miozzo aura eu au total quinze enfants, certains sont décédés avant leur arrivée en France, d'autres un peu plus tard dont des triplés, Marie-Thérèse, Marie-Louise et Joseph, nés à la maternité de Confolens début septembre 1938 et décédés à l'hôpital de Saint-Junien, dans les premiers mois de 1939.

Malgré cette grande fratrie, Giuseppe est réquisitionné en 1940 par l'armée italienne mais en refusant d'adhérer à la République sociale de Mussolini, il est déporté en Allemagne le 8 septembre 1943. C'est seulement à son retour de captivité en octobre 1945 où il rejoint l'Italie qu'il apprendra le drame dont ont été victimes son épouse Lucia et sept enfants âgés de 19 à 4 ans.

Seules deux filles réchapperont du massacre, Angéline, 15 ans, placée chez des employeurs de Saint-Junien (décédée en 2001) et Orfélia, 22 ans (décédée en 1973) tout juste jeune mariée et qui restera vivre à Oradour-sur-Glane.



Photo prise en Italie où posent Orfélia, entourée de ses parents Lucia et Giuseppe et ses grands-parents paternels

LA RENCONTRE A LESTERPS

En novembre 2013, Mauro V. QUATTRINA et son épouse viennent en France pour enquêter sur plusieurs sites en rapport avec la seconde guerre mondiale et passent quelques jours à Oradour-sur-Glane. Le couple, aidé par Anne-Marie, fille d'Orfélia, rencontre trois rescapés : Robert HEBRAS, André DESSORTEAUX et Marcel DARTHOUT, et comme il en avait obtenu l'autorisation, il filme le site du village martyr avec son drone.

Le 4 novembre, dans la salle à manger du Presbytère de Lesterps, le couple rencontre Yves PERRIN, Aimée REIX, Suzanne AUDONNET et Marie SAVY, tous aujourd'hui âgés de près de 90 ans. Ces quatre gamins à l'époque racontent leurs souvenirs. Certains ont été à l'école avec les enfants MIOZZO, d'autres, un peu plus proches puisque voisins, ont fait part de souvenirs précis et détaillés. Tous quatre ont apporté des renseignements précieux et apparaîtront dans le documentaire.



*Mauro Vittorio
QUATTRINA a recueilli le
témoignage d'anciens
Lesterrois.*

*En second plan, Grazia
PACELLA la productrice (à
gauche) et Anne-Marie
TROUTAUD,
fille d'Orfélia MIOZZO.*

PHOTO/PhotoCL

Cette journée a été très forte en émotions pour tous les participants. Les anciens, replongés dans leur enfance, ont revécu des sentiments heureux en évoquant leurs jeux mais aussi plus ou moins douloureux en se souvenant de la dureté du quotidien. Anne-Marie, a écouté les témoignages des Lesterrois ayant connu sa famille car sa mère partie trop tôt - elle n'avait que 15 ans - n'avait jamais dévoilé les secrets familiaux. Elle confiait à Annie GRANDJEAN *"Pour moi c'est une page de ma vie qui s'ouvre à Lesterps. À 56 ans, je découvre enfin l'histoire de ma famille et je vais enfin pouvoir faire mon deuil. Je sais aussi que j'ai trouvé en Charente limousine une famille d'amis."*

LE DOCUMENTAIRE ET SES SUITES

« *10-06-1944 : le feu sur les anges* », film d'environ une heure créé, écrit et réalisé par Mauro Vittorio QUATTRINA sera produit par l'association culturelle à but non lucratif « *Storia Viva* » que préside son épouse. Il a pour objectifs de rendre non seulement hommage aux victimes d'Oradour-sur-Glane et à leurs familles mais également de faire connaître l'histoire de ce massacre en Italie où il est encore partiellement méconnu. Pour plus de renseignement sur ce projet, vous pouvez consulter le site bilingue créé par le réalisateur: <http://www.oradoursurglane.jimdo.com/>

Le film devrait être terminé en avril 2014 et sera ensuite projeté y compris dans les écoles et à Oradour-sur-Glane. Afin de remercier la commune de Lesterps, le réalisateur vient de proposer une projection le **9 juin 2014** dans notre commune.

En complément d'information, un article paru dans la Charente Libre du 15 janvier annonçait aussi :

« La justice italienne a ouvert une enquête sur le massacre d'Oradour-sur-Glane, dans lequel 642 personnes ont été tuées pendant la Seconde Guerre mondiale, dont une Italienne et ses sept enfants, ont annoncé les médias italiens. *"L'enquête est à son début, elle ne sera pas facile, mais nous ferons tout notre possible"*, a déclaré le procureur Marco de Paolis, un magistrat romain connu pour avoir fait condamner des dizaines de criminels de guerre allemands.

La semaine dernière, un Allemand de 88 ans avait été inculpé par le parquet de Dortmund (Allemagne) pour sa participation présumée au massacre d'Oradour-sur-Glane, la pire exaction commise en France par l'armée de l'Allemagne nazie. »

LES CLOCHES ET LE COQ DE LESTERPS

La reprise des travaux de l'église a permis de mettre en lumière des éléments de notre clocher que nous n'avions pas encore regardés en détails à savoir le coq et les cloches.

LE COQ



D'après les souvenirs de certains lesterrois, le coq actuel avait été promené dans toute la commune il y a environ 50 ans pour être présenté à la population et avait, selon leurs dires, été bien arrosé !!!

Il avait ensuite regagné sa place définitive pour malheureusement se fait tirer dessus à plusieurs reprises. Il était percé de 7 ou 8 trous et ne tournait plus sur son axe.

Mi-novembre 2013, l'entreprise ProTechFoudre de Dordogne a dû descendre l'ensemble afin de démonter le paratonnerre qui était muni de trois pastilles radioactives. Vu l'état de notre pauvre gallinacé de cuivre, il a été décidé de le changer par un jeune coq rutilant. La croix encrée dans le clocher sur laquelle était fixé le dispositif sera également réparée car extrêmement rouillée.

Si la population n'a pas été prévenue pour le démontage car divers éléments ont fait que cela a été réalisé dans l'urgence (réception du conteneur spécial pour les éléments radioactifs), une cérémonie publique avec bénédiction sera organisée avant la mise en place du nouveau coq en haut de son clocher.

LES CLOCHES

Les travaux actuels de réparation de l'église de Lesterps ont nécessité la dépose des cloches pour refaire le beffroi. Le clocher de Lesterps abrite actuellement deux cloches.

La petite cloche :

Elle est la plus ancienne, elle a été fondue en 1728 par Jean Le Brun, un fondeur lorrain qui a travaillé dans la région de 1721 à 1739.

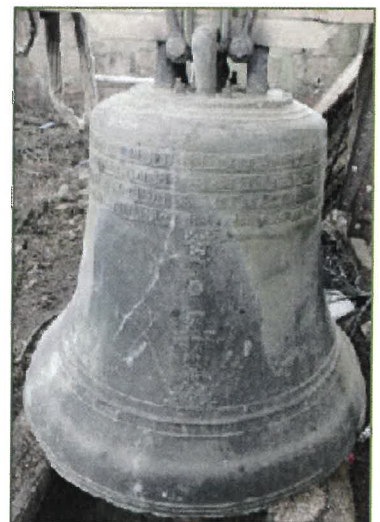


Elle a un diamètre de 1,02 mètre, une épaisseur de 69,5 mm et pèse environ 620 kilos, elle sonne entre Fa et Fa dièse.

La nouvelle grande cloche :

Elle a été fondue par G. & L. Bollée et la cérémonie de bénédiction a eu lieu le 2 avril 1911.

Elle a un diamètre de 1,13 mètre, une hauteur de 1,13 m, pèse 820 kilos et sonne la note Mi.



Ces quelques données ont été prises sur un article beaucoup plus détaillé rédigé par Daniel BRIONNAUD qui paraîtra sur le prochain bulletin des amis du vieux Confolens. Cette parution sera en vente à l'épicerie FIXE-GANTEIL.

LA VIE DE L'AMICALE A.C.P.G. C.A.T.M ET VEUVES

Nos peines en 2013 :

Cette année un membre de notre amicale est décédé Monsieur GOULMOT Robert. L'Amicale présente à la famille ses sincères condoléances.



Lors de la cérémonie commémorative du 8 mai 1945 au monument aux Morts de Lesterps, le Général Pierre Verdier ayant des attaches familiales à Saint-Christophe est venu à titre privé remettre la médaille militaire à Jean Zaitzeff.

Créée en 1852 par Napoléon Bonaparte, cette médaille militaire est au 3ème rang des décorations françaises après la Légion d'honneur et la Croix des Compagnons de la Libération. Elle récompense aussi bien les soldats les plus anonymes que les héros les plus populaires. Pour

l'amicale des ACPG-CATM que préside André Villeléger, cette remise de médaille militaire a été un moment privilégié exceptionnel partagé par le récipiendaire, le maire, le conseiller général, les anciens combattants, les portes drapeaux et la population.

A.D.E.L 16

(ASSOCIATION D'ENTRAIDE CONTRE LA LEUCEMIE)

Cette année à l'ADEL 16 :

- Le 1^{er} Mai, un vide grenier a été organisé sur le champ de foire de Lesterps avec tombola, restauration et buvette.
- Début juillet, le bureau a changé : Mme BODET Jeanne Présidente, Mr BODET Joël Trésorier, Mr TOURENNE Michel Secrétaire, les membres Mme LEGUENNE Marie-Paule, RUDEAU Claude, Mr PEYROT Nicolas
- Lors de la représentation de la troupe de théâtre LES PICATOS à Lesterps la buvette était aux profits de l'association.
- Le Loto à Etagnac ce dernier trimestre.

Les fonds récoltés sont reversés au C.H.U de Poitiers à l'unité d'oncologie pédiatrique. Cette année une somme de 2000 € a été récoltée grâce à nos manifestations. Nous remercions tous les bénévoles pour leur collaboration.

Rendez-vous le 1^{er} Mai 2014 pour le Vide-Grenier à Lesterps et le 29 Mai pour un loto à la salle de Moulin de Confolens à 15h00.



L'A.D.E.L vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2014.

AU COMITE DES FETES...

Soirée remerciements : Une fois de plus, pour le comité des fêtes, les manifestations ont commencé dès février par la soirée remerciements qui a réuni autour d'un apéritif dînatoire tous ceux qui œuvrent pour la réussite de nos manifestations. Une façon de retrouver ceux, sans qui, nous ne pourrions pas réaliser ce qui se fait à Lesterps, qu'ils en soient remerciés à nouveau.

Loto du printemps : Il a eu lieu le samedi 4 mai et a connu son succès habituel avec une salle comble.

Fête de la mécanique ancienne des 8 et 9 juin :



C'est le premier gros morceau pour le comité. Après une bonne semaine passée à installer tous le matériel nécessaire, c'est le samedi matin que commence ce week-end par la foire aux matériels anciens qui a connu cette année un gros succès.

Dans la soirée, c'est le moment de la fameuse omelette géante avec cette année ses 6018 œufs.

Malheureusement cette année, nous avons eu une invitée pas très favorable à ce genre de manifestation : la pluie. Elle a perturbé la préparation tout au long de la journée de samedi, nous contraignant à confectionner un abri de fortune pour la cuisson de l'omelette.

Heureusement, cette pluie a cessé de tomber en fin de journée et par la même, n'a pas perturbé le spectacle présenté par la société « Ya de la Joie production » de Lescar. Un spectacle nommé « Les Années Boum » d'une durée de 2 heures et d'une très bonne qualité, faisant l'unanimité parmi les convives qui s'étaient rassemblés sous et en dehors des tivolis.

Le lendemain, c'est un temps bien plus clément qui était de la partie, ce qui a sûrement contribué à la grosse affluence de cette journée.

Comme les années précédentes, il était possible de visiter et d'admirer toutes les expositions artisanales sous les tivolis ainsi que les matériels anciens dans le pré à côté du stade. Il était possible d'admirer, entre autre, une routière à vapeur, une magnifique pièce rare très bien entretenue.

Une nouveauté pour cette année, le concours de labour pour motoculteurs anciens. Il s'est déroulé devant un nombreux public qui a apprécié le savoir faire des concurrents venus de toute la France. Ce concours s'est déroulé dans des conditions pas très favorables qui ne facilitaient pas le travail des candidats et candidates qui devaient avoir de la poigne pour magner ces engins, certains étant d'une autre époque. A la fin de la journée, le tirage au sort de la souscription volontaire a désigné le partant pour une semaine sur la Costa Brava.

Le 18ème festival de l'Accordéon du 21 juillet : Comme depuis maintenant plusieurs années, ce festival a débuté dès le samedi après midi par des aubades dans les rues et devant les commerces. Un concert a même été donné dans l'église par plusieurs accordéonistes.

Vers 19h00, le traditionnel « pot d'accueil » pour les camping-caristes (et les autres) a pris le relais sur le site afin d'entretenir et de marquer, une fois de plus, les liens d'amitié et de convivialité avec nos fidèles clients. Comme l'année dernière, il était possible de se restaurer avec les musiciens, autour d'une assiette du festival. Cette formule semble prendre de plus en plus d'ampleur au fil des ans.

Le dimanche matin, c'est avec le soleil et dans le bourg, qu'a débuté ce



18^{ème} festival. Les accordéonistes ont animés les rues par des aubades données un peu partout (commerces, place, devant l'église, etc.).

La messe du festival, célébrée par le père Fernandez, s'est déroulée dans le parc du presbytère, les fidèles s'étant réfugiés à l'ombre des arbres pour se garder du soleil déjà très puissant à cette heure.

La cavalcade, plus imposante que d'habitude avec de nouveaux chars, a traversé le bourg accompagnée par la guinguette de René et Peggy. Vers 12h00, elle a accompagné tous les festivaliers jusqu'au stade municipal pour le repas de midi.

A 14h00 précises, le 18^{ème} festival a débuté sous un soleil radieux et sous une forte chaleur qui a malheureusement et sûrement rebuté quelques fidèles clients. Notre site offre pourtant un emplacement très important de places ombragées.

C'est une douzaine d'accordéonistes, pour la plupart inédits, qui se sont succédés tout au long de l'après midi accompagnés par l'orchestre d'Alain Michel, un expert en la matière, faisant l'unanimité auprès des exécutants. Les plus courageux s'en sont donnés pour danser sur les trois pistes de danse sous un soleil de plomb et par une très forte chaleur. Les moins courageux ont profité des ombrages, assez importants sur notre site, pour admirer tout au long de l'après midi ces accordéonistes venus de toutes les régions de France.

A 20h00, après un final réunissant tous les accordéonistes sur la scène, c'est l'heure du repas du soir animé à nouveau par Peggy et René.

Après cette pause, c'est la grande soirée dansante animée par l'orchestre d'Alain Michel, accompagné de ses danseuses et de son chanteur-imitateur, qui prend le relais jusqu'à 1h00 du matin. Cette soirée est entre coupée par le feu d'artifice à 23h00. Une soirée qui s'est déroulée par un temps très clément et sans soucis.

En résumé, ce 18^{ème} festival, contrairement au 17^{ème} qui a eu lieu sous la pluie, s'est déroulé sous un soleil de plomb générant une forte chaleur. Des conditions qui ont sûrement rebuté quelques danseurs, faisant de cette édition un festival de bon cru.

Loto du 7 décembre. Le loto d'hivers programmé le premier samedi de décembre a connu lui aussi son succès habituel faisant salle comble.

Décoration de fin d'année : Cette année encore, c'est avec l'aide précieuse des employés municipaux, que le comité des fêtes a décoré les rues du bourg. Un coup de pouce de la Municipalité nous a permis de rénover certaines décorations (les plus anciennes datent de 1999) avec du matériel d'une autre technologie bien moins gourmande en électricité.

Ces décorations sont toujours autant appréciées par les nombreux visiteurs qui font le détour par notre bourg.

Journée Noël comme Autrefois : C'est le dimanche 22 décembre qu'il a été décidé, pour faire face à la concurrence, de programmer cette journée. C'est par un temps pas très engageant qu'elle a commencé, temps qui s'est amélioré au fil des heures.

Tout au long de cette journée, il était possible de trouver du pain cuit sur place au four à bois, des clafoutis, des châtaignes grillées, du jus de pommes fraîchement coulé du pressoir, des sabots réalisés sur place, des boudins de campagne, des sablés de Noël ainsi que des confiseries. Une nouveauté cette année, il était possible de déguster des pommes de terre farcies cuites dans le petit train.

Comme l'année passée, les enfants, sous la baguette de Sylvie, après un mois de répétition, ont interprété les chants de Noël, apportant une ambiance de fête à cette journée.

A 17h30, le Père Noël est arrivé au pied du grand sapin. Il a été accueilli par une foule très nombreuse, il a distribué ses friandises aux enfants et posé pour la photo traditionnelle de Noël.

Après avoir parcouru les rues du bourg, tout ce beau monde s'est retrouvé sous les halles et dans la salle des fêtes pour écouter chanter les enfants.

Il était possible ensuite de se restaurer avec la soirée tartine, ce qui permettait de terminer cette journée dans la bonne humeur.

Le président du comité, entouré de tous ses membres, profite de l'occasion pour adresser tous ses remerciements à tous ceux qui permettent à notre comité des fêtes d'assurer son rôle d'animateur de la vie communale, apportant aussi réconfort et joie à tous ceux qui en ont besoin.

Il adresse à chacun tous ces meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour 2014.



Club du 3^{ème} Age « Les cœurs joyeux »

Le club des aînés « Les Cœurs Joyeux » vous présentent ses meilleurs vœux pour l'année 2014.

Pour suivre l'exemple de 2012, l'année 2013 s'est écoulée dans la même ambiance chaleureuse et conviviale grâce aux festivités aussi nombreuses et réussies au fil des mois.

Merci aux bénévoles regroupés autour de la Présidente et de ses membres pour la préparation et le service des divers repas.

L'assemblée générale du 27 Janvier était suivie du repas annuel gratuit, préparé par la présidente, servi par les bénévoles.

La galette des rois, les crêpes de la chandeleur et le repas du mardi-gras ont relancé le moral des anciens en ce début d'année.

Malheureusement, notre repas de printemps n'a pu avoir lieu en plein air à cause du mauvais temps.

Comme chaque été, notre repas du 30 juin nous a permis d'honorer nos plus anciens, Marcelle DUMASDELAGE et Paul FIXE pour leurs 80 ans.

Les repas, détente du 25 août et d'automne le 17 novembre ainsi que celui de Noël le 18 décembre ont connu le même succès, ambiance, chants, gorges et belote pour clôturer les journées.

Le loto de printemps du 14 Avril, celui d'automne du 13 Octobre, ainsi que l'expo-vente du 29 Septembre nous ont permis d'assurer les dépenses de nos nombreux repas et de notre sortie aux Marais Poitevins.

Merci aux généreux donateurs pour les lots offerts lors de nos 3 manifestations.

Lors de notre sortie au Marais Poitevins, le 24 juillet, le soleil était au rendez-vous avec un petit déjeuner copieux offert par le Club, promenade en barque appréciée de tous, restaurant suivi d'une promenade en petit train pour digérer le tout.

Les réunions des mercredis après-midi ont toujours lieu le 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois à la grande salle où chacun de nous peut retrouver ambiance, belote, ou jeux divers ainsi que le goûter traditionnel.



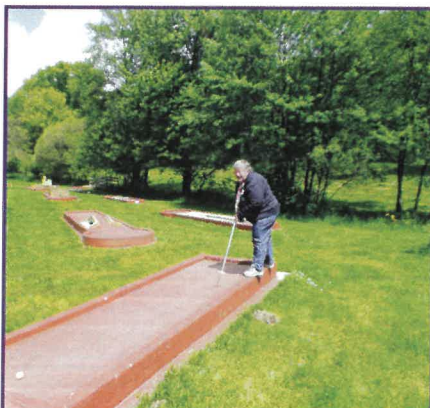
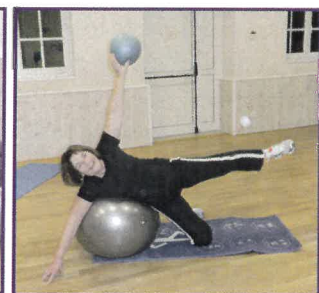
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2014

Dimanche 6 Avril : loto de printemps - Dimanche 21 Septembre : Expovente
Dimanche 12 Octobre : Loto d'automne - Mercredi 17 Décembre : Repas de Noël

GYM VOLONTAIRE

La gym se porte bien avec 3 nouvelles recrues cette année, ce qui porte le nombre à 13 licenciés.

Cette année, nous travaillons beaucoup avec les ballons, ce qui nous permet de bien faire travailler notre corps tout en s'amusant. Ceci est possible grâce à Mireille, notre animatrice, et nous l'en remercions.



Début juin, nous sommes allés à Bussière Gallant. Le matin nous avons fait une belle ballade en vélo-rail et l'après-midi, chacun a fait ce qui lui plaisait : golf miniature, accrobranches, ballades autour de l'étang. C'était très agréable et nous avons passé une très bonne journée.

Si vous voulez nous rejoindre, la gym a lieu le mercredi soir vers 20h30 à la salle des fêtes de Lesterps.

Bonne année à tous.



LA CHASSE ET LA SECURITE

La chasse est une façon de vivre pour celui qui aime se retrouver au cœur de la nature, qui se laisse envahir par ce bonheur indescriptible où tous les sens sont en alerte, où la communion est totale avec le milieu qui l'entoure : flore, faune, conditions climatiques, partage avec un autre ami chasseur.

Cependant, pour que le bonheur soit total, il y a des règles à respecter impérativement : règles de gestion, respect d'autrui, déontologie de ce sport et surtout : règle de sécurité ; en effet, le bonheur d'une partie de chasse ne doit en aucun cas se transformer en tragédie à cause du non respect d'une règle élémentaire.

Les règles sont connues aussi bien en chasse individuelle qu'en chasse collective, qui dans ce cas sont : énoncées, expliquées, rabâchées ; il suffit pour cela de les respecter scrupuleusement. De cette manière, le risque d'incident ou d'accident grave sera considérablement réduit sachant toutefois que le risque zéro n'existe pas plus à la chasse que dans bon nombre d'autres sports : pour preuve le nombre bien supérieur d'accidents simples ou mortels générés par le sport cycliste ou les sports d'hiver etc.... il est volontiers admis qu'un vélo ou une paire de ski sont moins dangereux qu'une arme et pourtant...

Les formations mises en place par les fédérations et relayées au niveau de chaque territoire ont pour but d'abaisser significativement le nombre d'accidents à la chasse depuis plusieurs années. Plus en amont, au niveau de l'examen du permis de chasser pour les futurs chasseurs, une mauvaise réponse à une question concernant la sécurité est éliminatoire : il n'y a pas d'à peu près dans ce domaine.

L'encadrement des chasses collectives, la prise en compte par chaque chasseur de ses responsabilités, les sanctions à l'encontre des contrevenants et la volonté inébranlable de faire baisser le plus bas possible le nombre d'accident font que nous sommes indéniablement sur le bon chemin et qu'il nous faut continuer inlassablement et alors la chasse pourra s'écrire avec... un grand C.



ETOILE SPORTIVE DE LESTERPS

SAISON 2012-2013 : En entente avec le F.C.Saint Christophe, deux équipes ont participées au championnat et coupes départementales.

L'équipe A en championnat 4^{ème} division a terminé 11^{ème} sur 12, synonyme de descente en 5^{ème} division. L'équipe a été éliminée au 1^{er} tour de la coupe de Charente et en 8^{ème} de finale en coupe Edely.

L'équipe B en championnat de 5^{ème} division a terminé 10^{ème} et a été éliminé au 1^{er} tour du challenge des réserves.



Bilan à mi-saison 2013-2014, toujours en entente avec le F.C.Saint-Christophe, les 2 équipes évoluent en championnat de 5^{ème} division et coupes départementales.

L'équipe A est 3^{ème} de sa poule, éliminée au 2^{ème} tour de la coupe Charente et toujours en course en coupe Edely.

L'équipe B est 10^{ème} de sa poule, éliminée au 1^{er} tour du challenge des réserves.

LA VIE CULTURELLE

VANESSA WAGNER EN CONCERT A L'ABBATIALE

“Musiques et Rencontres en Charente Limousine” a reçu le jeudi 30 Mai à 20h30 la pianiste Vanessa Wagner à l'abbatiale de Lesterps. Au programme : Debussy, Ravel, Chopin ...

En 1999, elle a été nommée "révélation soliste instrumental de l'année" aux Victoires de la musique classique.



LA MAISON DU PATRIMOINE (EN 2013 : 1086 VISITEURS)

Le Vendredi 28 juin a eu lieu l'inauguration de l'exposition qui s'est tenu jusqu'au 31 septembre à la Maison du patrimoine et à la petite salle.



Au premier étage de la maison du patrimoine Monsieur Christian GORCE a exposé ces photos sur deux thèmes : « REGARD » Photos traditionnelles et « EXPRESSION » Photos montage numérique. Et au rez-de-chaussée des dessins des éoliennes Lesterps-Saulgond réalisés par Florence LA SPADA ;

Ainsi que l'exposition du tableau « l'héritage du père » à la petite salle des fêtes. Cette composition est un travail d'équipe, réalisée par les élèves du club de l'atelier peinture du Centre Socioculturel du Confolentais animé par Christian GORCE.

La municipalité remercie Christian GORCE et Florence LA SPADA qui nous ont offert une exposition de qualité.

Au 2^{ème} étage de la maison de patrimoine, le musée des automates a été restauré tous fonctionnent à nouveau grâce à plusieurs bénévoles Monsieur COURJEAU Jean-Paul et son fils Gaëtan, Monsieur Bernard DESNOËL et Monsieur MORTIER Dominique.



CHANTS GREGORIENS A L'ABBATIALE

Le 17 juillet à 21h00 l'association "Et avec votre esprit" nous a proposé un concert de chant grégorien, ainsi le public a pu écouter le soliste Geoffroy Dudouit pour un moment musical sans sonorisation ni lumière électrique, l'éclairage à la bougie initiant une écoute et une ambiance propice à cette musique et à la sensation du lieu.

Une entrée libre, qui a permis à chacun de se sentir invité.



LES "PICATOS" A LESTERPS



Le 20 Novembre à l'invitation de l'association ADEL16, la troupe benestoise "les Picatos" a fini sa tournée théâtrale 2013 sur la scène de la salle des fêtes de Lesterps en proposant des reprises de spectacles précédents.

Ils seront dix "Picatos" à jouer leur nouveau spectacle 2014 : Michel et Bernadette Léger, Georges et Nicole Fidèle, Emmeline Bonneau, Marc et Céline Pelletier, Christine Bailly, Philippe Pagnard et Maïté Pouderoux. Au programme, deux pièces de Jean-Pierre Martinez "Les Touristes", un couple arrive en vacances au Maghreb mais surprise un couple est déjà dans l'appartement de location et "Vendredi 13", une autre affaire de couples autour d'un dîner. Au total, deux heures de spectacle et de rire avec un premier lever de rideau à Brillac le 8 mars.

LES COURS DE DESSINS

En partenariat avec la commune et l'association « les charmeurs de terre », Florence LA SPADA anime depuis le 04 octobre des ateliers de dessin pour adultes, adolescents et enfants, au Presbytère de Lesterps.

Pour l'année 2014, elle vous propose :

Un atelier de dessin pour **ADULTES ET ADOLESCENTS**
Les vendredis de 18h à 20h

- 1^{er} trimestre – La nature morte
 - Les vendredis 10 et 24 janvier
 - Les vendredis 7 et 21 février
 - Les vendredis 14 et 28 mars

- 2^{ème} trimestre – Les ateliers de l'imaginaire
 - Les vendredis 4 et 18 avril
 - Les vendredis 9 et 23 mai
 - Les vendredis 6 et 20 juin

Un atelier d'arts plastiques pour **ENFANTS 6/10 ANS**
Les samedis de 10h à 12h

- 1^{er} trimestre – Initiation au volume
 - Les samedis 11 et 25 janvier
 - Les samedis 8 et 22 février
 - Les samedis 15 et 29 mars

- 2^{ème} trimestre – Les végétaux
 - Les samedis 5 et 19 avril
 - Les samedis 10 et 24 mai
 - Les samedis 7 et 21 juin

Les tarifs :

5 € d'adhésion à l'association Les charmeurs de terre

12 € la séance de 2 heures ou 70 € le trimestre

Tarif dégressif à partir de 6 participants

Fournitures comprises

Inscriptions avant le mercredi précédent :

Mairie de Lesterps – tel : 05 45 71 02 92

Email : mairie.lesterps@wanadoo .fr

Florence La Spada – tel : 05 45 30 21 92

Email : florence.laspada@free.fr



NOUVELLE ENTREPRISE DU BATI ANCIEN A LESTERPS

Suite à mon licenciement économique, j'ai profité du contrat CSP pour effectuer une formation de maçon du bâti ancien. J'ai effectué des stages en entreprises. Après l'obtention de mon diplôme, j'ai pris la décision de devenir artisan maçon du bâti ancien et mon entreprise a vu le jour le 05 juillet 2013, avec des chantiers à la clé (construction de murs en pierres, enduits à la chaux, un caniveau en pierres, une entrée de garage, etc...).



Je ne fais que de petits chantiers avec des matériaux naturels. Je n'ai pas de salarié et travaille, si nécessaire, avec d'autres artisans du secteur et de la Haute Vienne.

La restauration des bâtiments anciens était ma passion, j'en ai fait mon métier. Je dois préciser qu'avant de faire cette formation, j'avais une bonne expérience puisque j'ai construit deux fours à pain pour ma famille, restauré ma maison et reconstruit ma grange en ruine.

Type de travaux : petits travaux de maçonnerie, construction et rénovation de four à pain, enduits à la chaux, maçonnerie en pierre.

Pour me contacter :

05 45 71 52 58 ou eirl.menetrier-a@orange.fr

UN DEFIBRILATEUR A VOTRE DISPOSITION



Comment fonctionne un défibrillateur ?

Le défibrillateur comporte une batterie lui assurant son autonomie électrique. Ses électrodes que l'on place sur la victime permettent dans un premier temps à l'appareil d'effectuer une analyse de la situation cardiaque. En fonction du résultat de ce test, le défibrillateur détermine la marche à suivre et l'indique au secouriste par un message vocal, des témoins lumineux et/ou un écran d'affichage. Par exemple, l'appareil peut indiquer de délivrer un choc (dont il calcule

automatiquement les caractéristiques électriques) ou de commencer une réanimation cardio-pulmonaire. L'analyse de l'activité cardiaque se poursuit à intervalles réguliers par l'intermédiaire des électrodes afin d'adapter les gestes à effectuer.

Si la défibrillation est effectuée rapidement (dans les toutes premières minutes après le début de la fibrillation), on augmente significativement les chances de survie. Différentes études statistiques existent sur le sujet, en particulier aux Etats-Unis où l'usage des défibrillateurs est répandu. Pour apporter un ordre d'idée, on estime en général qu'une fibrillation non traitée dans les 7 minutes a une issue mortelle à 98% alors que si une défibrillation est pratiquée dès la 3ème minute, associée à une réanimation cardio-pulmonaire, le taux de survie passe à 20%. Cela est certes peu mais déjà dix fois plus qu'en ne pratiquant aucun geste ! Avec une prise en charge précoce, on peut même atteindre 38 % de survie sans aucune séquelle.



Y a-t-il un risque dans l'utilisation de l'appareil ?

Il n'existe pas de risque pour la victime car elle serait de toute façon condamnée si on n'effectuait aucun geste d'urgence. Le défibrillateur détermine automatiquement la nécessité du choc électrique et son intensité. Ainsi, il ne délivrera pas de choc s'il perçoit que le cœur a un fonctionnement ne nécessitant pas ce traitement.

L'humidité excessive (pluie, victime mouillée) ou un environnement métallique (victime sur un échafaudage, etc) peuvent conduire à des difficultés d'ordre électrique : d'une part, le test automatique peut être faussé et, d'autre part, le choc peut être ressenti par les personnes se trouvant à proximité de la victime. C'est pourquoi le défibrillateur ne doit pas être utilisé tant que ces circonstances défavorables ne sont pas éliminées.

Les données médicales enregistrées par l'appareil (résultats du test, nature des chocs délivrés, etc) peuvent, sur certains modèles, être mises immédiatement à disposition des services de secours pour faciliter la prise en charge de la victime.

Faut-il être formé pour utiliser un défibrillateur ?

Contrairement à une idée répandue, l'utilisation d'un défibrillateur ne permet pas à elle seule de réanimer une personne. En réalité, l'appareil complète et facilite les gestes de réanimation cardio-pulmonaire que l'on apprend lors des formations de secourisme. De ce fait, même si le décret du 4 mai 2007 indique que les défibrillateurs externes automatisés peuvent juridiquement être mis en œuvre par « toute personne », il est préférable que les utilisateurs aient reçu une formation pour pouvoir les manipuler efficacement.

L'utilisation du défibrillateur fait en effet partie d'un enchaînement d'actions que l'on doit connaître, depuis la découverte de la victime jusqu'à sa prise en charge par les services de secours. Ces mesures peuvent paraître intuitives (par exemple téléphoner au 15 en présence d'une personne faisant un malaise cardiaque), certaines sont rappelées par le défibrillateur automatique (par exemple ne pas toucher la victime pendant le test d'activité cardiaque), d'autres enfin nécessitent la maîtrise de certains gestes (par exemple effectuer un massage cardiaque).

Il est donc préférable d'avoir préalablement acquis ces connaissances lors d'une formation adaptée. Celle-ci peut être intégrée à une formation de secouriste ou prendre la forme d'une simple initiation dispensée par un organisme spécialisé.



UTILE ET PRATIQUE

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Depuis le 1er janvier 2014, les cartes nationales d'identité sont valables 15 ans pour les personnes majeures. Les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche à accomplir.

GESTION DES DECHETS

COLLECTES DES SACS :

Sacs jaunes : les mercredis matins des semaines paires

Sacs noirs : les jeudis matins

Règles de report de collectes suite aux jours fériés (concerne les sacs noirs et jaunes) :

Lorsque votre semaine de collecte comporte un jour férié, les collectes seront toutes décalées d'une journée à partir du jour férié.

DECHETTERIES :

Confolens (tel : 05 45 85 40 42) : Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Brigueuil (tel : 05 45 31 41 45) : Ouverture les lundis et mercredis de 9h à 12h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

VERRES : Trois bornes sont disponibles sur le champ de foire, le parking de la salle des fêtes et la place St Gaultier.

Pour tout renseignement (*calendrier des collectes, report de jours fériés...*), vous pouvez consulter le site : www.calitom.com



Continuez à passer au verre !

Aujourd'hui, en un an, 100 tonnes de verre en plus ont été collectées dans les bornes à verre, l'équivalent de 5 semi-remorques. Des résultats encourageants ! Pourtant, il reste encore 7kg de verre non triés par an et par habitant dans les ordures ménagères. Autant de verre donc qui pourrait être recyclé au lieu d'être enfoui en centre de stockage, et qui présente un risque pour les agents de collecte. De plus, ces déchets non triés génèrent un surcoût important pour la collectivité et un gaspillage de matière première, le verre étant recyclable à 100% et à l'infini. Gardez le bon réflexe : bouteilles, pots et bocaux en verre vont dans le conteneur !

Que doit-on mettre dans le conteneur à verre ?

Pour être recyclés, tous les emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux en verre uniquement) doivent être déposés dans la borne à verre. Nul besoin de les laver, il suffit de bien les vider et de penser à enlever les bouchons et les couvercles. Pour connaître la borne à verre la plus proche de chez vous, rendez vous sur le site internet de Calitom, et entrez le nom de votre commune dans la rubrique "Ma commune". Attention toutefois de ne rien déposer au pied des conteneurs ! Trop souvent, on y trouve toutes sortes de déchets, des poubelles, des bouteilles... Le spectacle n'est pas très réjouissant pour les riverains. Le problème, au-delà de l'incivilité, est que le verre n'est pas collecté par une benne classique mais par une grue, qui n'est pas équipée pour emmener les autres déchets.

Attention aux faux-amis !

Les autres types de verre, même transparents, ne doivent pas être déposés dans la borne à verre. Surtout pas de : porcelaine, faïence, grès, carrelage, pare-brise, écrans de télévision, ampoules d'éclairage, lampes, cristal, vaisselle en verre, verre culinaire, verre opaline, miroir et verre non transparent ou coloré, vitrocéramique... Ils n'ont pas la même composition ni les mêmes caractéristiques de recyclage. Amenez-les à la déchetterie !

Le verre, 100% recyclable

Le verre est recyclable à 100% et à l'infini. Après usage, il est collecté et acheminé vers Saint-Gobain, sa filière de valorisation. Le recyclage d'une tonne de verre permet de fabriquer 2 138 nouvelles bouteilles de 75 cl. En 2010, Calitom a collecté 7 274 tonnes de verre, soit 36,26 kg par habitant. Poursuivons nos efforts !

Des doutes ou des questions ?

Le numéro vert de Calitom : 0 800 500 429 reste bien entendu toujours à votre disposition pour vous répondre. Vous pouvez également vous rendre sur le site internet www.calitom.com, rubrique "Où va ce déchet".

SARL S.T.P.R.

Travaux Publics & Transport

"Une équipe à votre écoute pour un travail soigné"

Route de Confolens - 16490 PLEUVILLE
Tél : 05.45.89.62.78 - Fax : 05.45.89.63.11

AUTOCARS

Polytours

Tél. : 06 11 11 24 77
Fax : 05 45 85 38 55

Siège social:
Z.I. La Croix St-Georges
16500 CONFOLENS

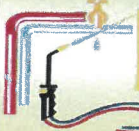
Excursions France/Etranger - Sportifs et Scolaires - Etc...
Minibus: 8 à 19 places - Autocars: 44 à 59 places ou couchettes

www.polytours.fr
E mail: voyages.geron16@wanadoo.fr



Établissement secondaire:
Aéroport de Bellegarde
37100 LIMOGES

PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE ZINGUERIE - ELECTRICITE



Christophe DANGLADE

Installation - Dépannage - Entretien
Chaudières toutes énergies

Tél. 05 45 85 58 64
06 99 35 29 19

La Jénadie - 16500 SAINT-MAURICE-DES-LIONS

SARL DUMAS DELAGE

Maçons de Père en fils à Lesterps depuis 1924
Maçonnerie
Couverture
Funéraire
Carrelage
Terrassement
Cloison sèche

Tel:05/458/85/33/77
Fax: 05/45/71/06/48
dumasdelage@ball16.com
16420 LESTERPS



Daniel CHANSIGAUD

Électricité - Ménager - Dépannage
Sanitaire - Zinguerie - Chauffage - Ramonage
16420 ST-CHRISTOPHE
05 45 71 08 16

Pizza à emporter de 17H45 à 21 H

PAPA - PIZZA

06-49-47-97-89

Lundi: Lesterps, Mercredi: ST-Christophe
Mardi: Brillac Jeudi: Briqueuil Vendredi:Esse



Boulangerie RIVET

Place des Anciens Fossés
16500 BRILLAC
Tél. 05 45 71 35 98

ALIMENTATION - TABAC - PRESSE - DÉPÔT DE PAIN

Marinette FIXE-GANTEIL

Ouvert tous les jours de 8h30 à 19 h 30 - le Dimanche de 8h30 à 12h30

LESTERPS - Tél. 05 45 71 08 75 - Fax 05 45 71 52 16

LOCATION DE TIVOLIS

Louis SAVY

pour vos :

Fêtes, Banquets, Noces, Réceptions, etc.

16420 LESTERPS - Tél. 05 45 71 00 54 - 06 15 39 37 00

VALTRA

Concessionnaire



Vente et Réparation neuf et occasion
SAV - Magasin Libre Service
Financement à la carte

SARL ETS GODINEAU

21, Route de St Christophe
16420 LESTERPS

joseph.godineau@wanadoo.fr

Tél. 05 45 71 08 22
Fax 05 45 71 00 82

LABBE T.P.

16500 Confolens

Tel : 05-45-84-21-34

labbe.tp@orange.fr

Tous travaux publics & particuliers

Terrassement - Assainissement - Voirie

Aménagement cour de maison

Boucherie

Charcuterie

Simon TORRES

Viandes de 1^{er} choix - Volailles

16420 LESTERPS - Tél. 05 45 71 01 88



VIGNAUD ELECTRICITÉ

Journard

16420 St Christophe

TEL 05 45 71 54 58

PORT. 06 07 69 39 26

S.F.B.

Gérard HUET

Bois Energie
Exploitation Forestière
Scièrie
Piquets
Bret : 353 670 322 00016

Courriers - 16220 MONTBRON
Tél. : 05 45 70 76 63
Fax : 05 45 70 73 41
E-mail : huet.sfb@wanadoo.fr

Salon de Coiffure BULLE d'Hair

tel 05.45.71.73.85

Atelier Vignaud

MÉNAGERS DE PÈRE EN FILS DEPUIS 1870

Le Maréchal - 16500 ESSE
Tél : 05 45 84 05 53 - 06 85 12 64 37
Fax : 05 45 84 15 57
Email : atelier.vignaud@wanadoo.fr

Capital: 8000 €
N° SIRET: 449 840 031 00017
Code SIRET: 4492 A
N° INSEE: 16 32 448140 031
Banque Populaire Confolens
18407 00009 14 22029809773

MÉNAGERIE
BOIS, ALU, PVC
CHAUFFAGE,
COUVERTURE,
ESCALIER.



MATÉRIAUX

Yves RAMA

Magasin et Exposition

Z.A.E. La Croix Saint-Georges - 16500 CONFOLENS - Tél. 05 45 84 16 35

dominique.boulangier0197@orange.fr



PEINTURE DECORATION RAVALEMENT de FACADES PLAQUES de PLATRE

Dominique BOULANGER

1, Rte de St CHRISTOPHE
16420 LESTERPS

Tél. : 06.25.09.13.17

Chez d'Houérant
16500 ESSE